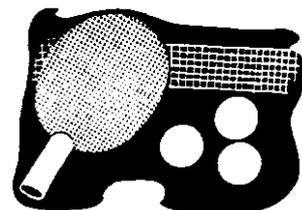


# **CRITERIUMS PROVINCIAUX SENIORS** **ELIMINATOIRES MESSIEURS & DAMES**

**Dimanche 25 octobre 2020**

**Centre sportif de la Porte de Trèves à Bastogne.**

Le **Dimanche 25 octobre 2020** le club de MESSANCY organisera les éliminatoires des critères provinciaux seniors messieurs. Ceux-ci auront lieu au complexe sportif de Bastogne, Porte de Trèves à 6600 Bastogne.



Les finales se dérouleront le **Dimanche 15 novembre 2020** à **Tenneville**.

Les **Séries** organisées sont les suivantes: NC, E, D, C, B Messieurs - NC, D, C, B Dames.

**Dans toutes les séries, s'il y a moins de 11 inscriptions, les éliminatoires ne se disputeront pas et les joueurs inscrits participeront directement aux finales le 15 novembre.**

Afin d'éviter de faire venir tous les joueurs à la même heure et d'attendre assez longtemps avant de disputer les matches, **l'horaire** suivant est établi :

<b>8h30</b> pour les NC, E ainsi que les NC et D dames <b>13h30</b> pour les D, C et B Messieurs ainsi que pour les C et B dames
---

## **Inscriptions:**

Les inscriptions se feront via le site <https://resultats.aftt.be/>



**INSCRIPTION COMPÉTITIONS**

**DATE LIMITE: lundi 19 octobre à minuit au plus tard.**

**ATTENTION**

Avis aux habitués retardataires, cette date sera scrupuleusement respectée, le tirage ayant lieu le mardi 20 octobre.

Le droit d'inscription a été fixé à 6 €. Ce droit d'inscription sera facturé au club d'appartenance des joueurs sur la note de frais récapitulative qui leur sera adressée en temps opportun.

Pour ce faire, un relevé avec la liste des joueurs inscrits sera fourni à chaque club concerné.

Les inscriptions préciseront les nom, prénom, classement, club et date de naissance et ceci pour tous les joueurs.

Le joueur régulièrement inscrit pour les éliminatoires ou qualifié pour les finales qui ne se présentera pas sans justification (à fournir dans les 48 heures après la compétition) ou qui abandonnera en cours de compétition sans autorisation du juge-arbitre sera automatiquement pénalisé d'une amende de 25 €.



**Le gagnant final de chaque série B, C, D & E messieurs et B, C & D dames est automatiquement qualifié pour les championnats de Belgique. Le mode de qualification complet est consultable dans la rubrique Secrétariat.**

**ATTENTION : SUITES AUX CONDITIONS IMPOSEES PAR LA PANDÉMIE DE COVID 19, IL N'Y AURA PAS D'APPEL AU MICRO AVANT LE DÉBUT DES COMPÉTITIONS. LES COMPOSITIONS DES POULES AVEC LE N° DE TABLE QUI LEUR EST ATTRIBUÉ SERONT PUBLIÉES SUR LE SITE ET AFFICHÉES AUX DIFFÉRENTES ENTRÉES DU COMPLEXE SPORTIF. LES JOUEURS DEVRONT SE RENDRE DIRECTEMENT A LEUR TABLE. RAPPEL : PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR LES ARBITRES, LES JOUEURS AU REPOS ET LES SPECTATEURS.**